

1

Nommé chef d'état-major des armes en mai 1991,
j'ai été en charge des trois opérations conduites
par les forces françaises au Rwanda, c'est à dire
NORD, ANARY LIS et TURQUOISE. Mais
aujourd'hui, en tant que chef d'état-major
particulier du Président de la République, j'ai été
présent à l'Elysée lorsque fut prise la décision
de déployer le contingent NORD.

Ces trois opérations des forces françaises, conduites sous
mon autorité opérationnelle, ont été exécutées
en application stricte des directives des autorités
politiques de notre pays. Elles ont été au naturel
très impopulaires et c'est pourquoi, avant de répondre
à vos questions, je crois utile d'en rappeler
brèvement l'objectif et le résultat.

Lorsque le Président de la République, W.F. Mitterrand,
déclara le ~~12~~ octobre 1990 ^{début octobre} de déployer deux
bataillons à Figali nous nous trouvions face
à une tentative de destabilisation du RWANDA
menée à partir de l'UGANDA par un mouvement
d'opposition le FPR. Outre les conséquences sur le pays lui-même
et ses voisins, le Rwanda et le Burundi -
le Président a été tenu à ce moment-là qu'il corrigeait

de donner un signal clair de la volonté française de maintenir la stabilité du Rwanda ce pays, car il connaît la fragilité de la situation rwandaise et il craignait une instabilisation générale de l'ensemble de la région et, notamment, avec le RWANDA et le BURUNDI.

Il considérait que l'agression menée par le FPR était une action ultérieure contre une zone francophone et qu'il connaît de l'autre côté des ceintures pour autant s'engager différemment dans le conflit. ... de nos engagements personnels... Il connaît également l'ambition... L'exigüité du pays connaît une réaction

rapide et ce fut donc la décision de déployer deux compagnies et de constituer ainsi le bataillon NORVIT.

En complément, il ~~avait été nommé au~~ ^{était délégué} Ministre de la Coopération à Paris le gouvernement rwandais à améliorer la rapporté de son armée à l'opposition du FPR et cette tâche suivant

~~l'ordre d'opposition~~ ^{Notre présence} mais régulier, et ceci est essentiel, le Président insistait pour que le régime rwandais s'engage dans un processus de démocratisation. ~~et soutien~~ militaire devait donc avoir comme contrepartie une évolution politique. Ainsi le cas de l'ouverture

Et c'est cette politique l'uniforme qui sera maintenue durant toute la période qui s'étend de l'octobre 90 à Avril 93.

^{des lois, mais devant}
Cependant, la situation militaire s'aggravant sur le terrain, une intense activité diplomatique soutenue par la France s'est alors développée à partir du printemps 92, centrée sur les négociations d'ARUSHA. Elle aboutit à un cessez le feu sous l'égide des Nations Unies qui se négocierent, à l'automne 93, d'une force de l'ONU, la MINUAR. Des fois, le attachement Nordoit pouvait être retenu telles que s'achevait l'opération du même nom.

Il fut clair, durant les trois années que lura Nordoit, que les forces françaises étaient déployées pour aider à la ~~manifestation~~ ^{à la légitimation} ~~opposition~~ ^{de l'opposition} à l'autorité FAR. Nos forces ont continué ^{à figurer} ~~à figurer~~ au sein de l'armée

ainsi été marquées ~~à figurer~~ ^{à figurer} au sein des combats, ~~à figurer~~, sans superviser tous les combats, jusqu'à ce que la conclusion finale des accords d'ARUSHA soit tenue d'espérer une solution ^{les accords d'ARUSHA} facilitée à la crise et en peu temps, tout en déplaçant la responsabilité de la gestion de la crise à la MINUAR, c'est-à-dire aux

L'attentat du 6 Avril 1994, qui provoqua la mort du Président HABIMANANA, fut le signal de la reprise des combats entre le FAR et les forces armées rwandaises à KIGALI et autour de la capitale. La tension fut immédiatement mise par les autorités françaises de lancer une opération d'évacuation des ressortissants. Il faut rappeler à cet égard que deux概括 forces avaient été assassinées par le FAR le 8 Avril.

Ce fut donc, entre le 9 et le 14 Avril 94 l'opération ANARY LIS qui libéra par la force de la capitale de l'aéroport de Kigali avec l'aide ^{deux} ~~des~~ militaires du détachement d'assistance militaire qui étaient en cours d'exécution à KIGALI RWANDA.

Cette opération, conduite avec des moyens strictement limités ^{techniques}, se déroula dans des conditions très difficiles force qu'elle fut réalisée au milieu des combats. Elle permit l'évacuation ^{cognac} ~~des~~ de 1200 personnes dont 450 français.

Une opération belge, qui avait débuté 36 heures après la notre, se poursuivit jusqu'à 16 Avril ainsi qu'en quelques itinérances plus limitées.

Amaylis fut ainsi une opération très brève
et au petit ~~projet~~ mais réussie.

Enfin, dernière opération, Turquise que, devant le développement des massacres en mai et juin et la perte de confiance qu'un véritable génocide se résolut dans le gare envoiée
entamé par les restes de l'armée rwandaise,
le Président et le Gouvernement décidèrent de lancer.

Cette opération, ~~secrète~~, relatait en effet environ 3000 hommes, fut organisée à partir du Zaïre entre le 23 juillet et le 21 Août 94, après quelle résolution du Conseil de sécurité
qui avait alors la France à intervenir sur le chapitre VII.

Cette opération fut ^{comme Amaylis} effectuée dans des conditions très difficiles face aux critiques
quasi-générales de la presse française et internationale et sous le soutien des lois
qui assaillaient le moyen utile. Ce
ne fut en effet que quelque temps francophones
qui ont opposé l'action de la France et constitué un remarquable bâtonnier interdisciplinaire.

Après quelques jours l'opération fut suivie

développement de la situation militaire, j'ai demandé le 7 juillet aux autorités politiques l'autorisation d'êcheler une gare de secours, offrant toute humanité, dans le but de permettre à vos forces de poursuivre leurs actions de protection des populations et d'empêcher un nouvel exode de réfugiés vers le Zaïre.

Il s'agissait d'interdire aux combattants du Mouvement de l'ordre ^{effectuer} de percer dans cette gare afin d'en préserver le calme.

L'opération Turquoise a ^{effectué} tenté d'arrêter les monosces dans la gare que nous contrôlions et de sauver les dizaines de milliers de vies humaines. Elle permit en effet ~~de stopper~~ le flux des réfugiés dont vous connaissez la situation dramatique dans la région de Goma et dont chacun a pu voir sur la route le drame qu'ils ont vécu.

L'efficacité de Turquoise malgré l'hostilité internationale et notamment les EU devrait d'influencer à des fois humanitaires à partir de Goma.

Le 21 juillet 94, comme je revoyait la résolution 929, le dernier soldat français quittait la région et célébrait à nouveau la

Réponse à la question aux Nations Unies.

Durant ces quatre années qui nous ont été
à vivre au RWANDA et à faire la
mission de le rejoindre les grands lacs, les
forces françaises ont agi, je le répète, en
se conformant strictement aux principes des autorités
judiciaires. Elles ont démontré leur disponibilité,
leur confiance et leur courage. Elles ont
toujours respecté la dignité de la personne
humaine, offrant chaque fois que c'était
possible un recul devant aux populations soumises
à la violence, protégeant les personnes menacées,
soignant blessés et malades avec le service
de Santé des Armées et sauvegardant les vives.

Ces hommes qui sont intervenus au RWANDA
sont les mêmes que ceux qui ont été engagés
au Cambodge, en Sarawak ou encore en
ex-Yugoslavie pour le maintien de la paix et
qui ont suivi, ici ou là, les luttes ~~grecques~~.
Aucun soldat français n'est méfiant ou douteux
qui n'est pas et continue de se juir des ce
malheureux pays. Tous ont été horrifiés par

le général et ils en gardent le terrible souvenir. Ils se souviennent aussi des milliers de roturiers qui fondaient les lues du Goni et qu'ils ont du bâiller.

Mais en même temps, ils ont conscience qu'en remplissant leur mission, ils ont tout tenté ^{des lettres de la 1^{re} à la 10^e ville française}. Pour éviter que l'irréprochable ^{et} fidèle ^{ce fut NORDOIT}, ^{soit} ^{intervient} pris le ^{qu'il} ^{que} souciage de vos résultats, ^{ils ont} ^{intervient} catalogué à clavier autant qu'il leur était possible les conséquences de la tragédie.

Moi qui fus leur chef durant toutes ces heures, je tiens à dire ^{élevant voix} ~~probablement~~ que les forces françaises ont été dignes de la confiance des armées militaires de notre pays et qu'au travers de celles-ci, elles méritent la considération des Français.

~~Assortis~~ ^{je} ^{ai} ^{été} ^à ^{toute} ^{proximité}, ^{que} ^{l'} ^{ai} ^{été} en fait que chef d'état major des armées le conseiller militaire des gouvernements qui se sont succédés. J'ai ^{participé} aux prises de décision souvent difficiles et je ne sens pas honte, lors la liste des ^{q... et il me semble} affabulations ^{q... et il me semble} les autorités qui ont été réclamées.

La France n'a pas à migrer du rôle qu'elle a joué ni de l'action qu'elle a faits.

Elle n'est n'obtient pas responsabilité de la destabilisation du RWANDA et elle a, au contraire, cherché à y faire le moins.

La communauté internationale qui put la responsabilité de la situation à faire les accords d'ARUSHA fut en effet ^{malheureusement} l'incapable faire son devoir et l'engagement de ceux qui étaient pourtant y contribuer, d'enfuir que ne s'explique la tragédie.

Et finalement, le drame s'était noué, la France fut celle à intervenir pour tenter d'arrêter le génocide.

S'il y a eu erreur, ce n'est pas celle le sien. C'est pourquoi, il faut le dire clairement, les soupçons que certains cherchent à faire peser sur elle sont d'une extrême injustice.

Je ferai à la fin publiquement et je suis prêt montrer à répondre aux questions que vous voudrez bien me poser.